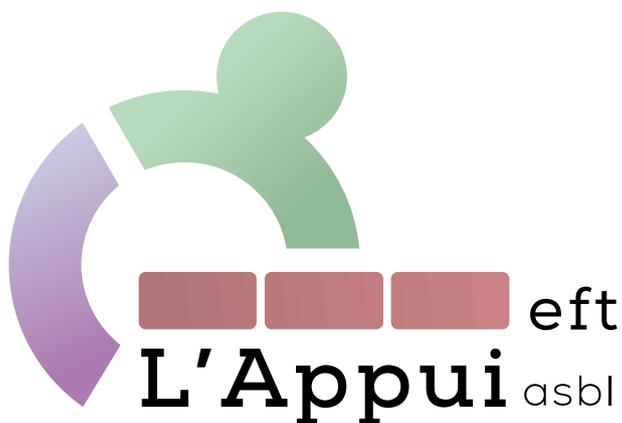


FORMATIONS AXÉES
SUR LA PRATIQUE



Depuis 2008,
L'EFT L'APPUI organise **sur ta commune** 2 filières de formation dans le **domaine du bâtiment** :
« ouvrier polyvalent » et « recouvrement mural ».

Nos **formations** alternent théorie, mise en pratique sur chantiers réels et stages en entreprises.

Nos équipes vous proposent également leurs services pour la réalisation de travaux de peinture et de gros œuvre.

De cette manière vous offrez à nos stagiaires l'opportunité de se perfectionner. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

Tu n'as pas le CESS et tu veux te former?

Contacte nous :

EFT L'Appui asbl
Rue Alexandre Patte, 11B à 7370 Dour
065/61.01.79 - info@eftlappui.be

Agréé



par



En collaboration avec



Sommaire

Contacts

- Contacts et permanences des échevins 4
- Contacts utiles 4

Ma ville et infos citoyennes

- Be-alert et Alert-sms, bien comprendre les deux plateformes distinctes ! 8
- 2020 : Année de la solidarité Année de la citoyenneté 9
- Nouveautés du règlement général de police administrative 10

Travaux

- Église du Monceau 12
- Travaux 15

Sport

- Le grand Prix Samyn 2021 - 53^e édition 16

Enseignement

- Des moyens humains supplémentaires pour soutenir les élèves en difficulté dans les écoles communales de Dour ! 16

Environnement

- Lancement d'un tout nouveau compteur d'arbres à Dour 16
- Actions communales : environnement et lutte contre la malpropreté 18
- Les obligations des riverains de cours d'eau 18

Mobilité

- La rue Grande et ses alentours : Du nouveau pour le parking ! 20

Social

- Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 24
- Plan de Cohésion Sociale 27
- CPAS 30
- Le mot de la Présidente 30
- Covid 2019, le C.P.A.S peut vous aider ! 30
- Plan grand froid ! 30

Bulletin édité par l'Administration communale de Dour

Grand Place 1 – 7370 Dour

065/76 18 10

info@communedour.be

www.communedour.be

Editeur responsable : Administration Communale de Dour

Service Communication : Aude Brichaux - 065/76 18 26

Réalisation & régie publicitaire :

Daniel Grasselli

0475/81 45 26

daniel.grasselli@skynet.be

Le printemps verra l'arrivée du vaccin pour tous !

A l'heure où j'écris ces lignes se profile la perspective imminente de la vaccination « Covid » pour ceux qui le désirent.

Si elle se déroule bien, la vaccination permettra progressivement d'organiser le déconfinement et de reprendre normalement différentes activités. C'est donc l'une des clefs d'un retour à une vie normale.

Vers le 20 mars, après avoir terminé les maisons de repos et le personnel de première ligne, ce sera le tour des personnes de plus de 65 ans et de plus de 45 ans et à risques. Chaque personne concernée recevra, dans quelques jours, une invitation personnelle (courrier, mail ou téléphone) de manière à pouvoir confirmer un double rendez-vous au centre de vaccination.

Nous avons exprimé à plusieurs reprises la demande d'avoir un centre de vaccination sur notre commune mais ce ne sera malheureusement pas le cas. Pour pallier à ce manquement, nous organiserons, gratuitement, pour ceux qui le désirent les déplacements vers l'Espace Magnum à Colfontaine et à Mons Expo.

N'hésitez pas à nous solliciter et à faire appel à notre aide. L'accès à la vaccination doit être possible pour tous et ce n'est surtout pas les plus faibles et les personnes en difficulté de mobilité qui doivent être pénalisés. Pour nos communes de l'entité douroise, nous garantissons que chaque personne qui le souhaite puisse être accompagnée lors des démarches (inscription en ligne et deux déplacements vers le centre de vaccination). Gardez précieusement mon mail et mon téléphone pour tout contact en ce sens.

Dès que les personnes les plus vulnérables, et susceptibles de développer des formes graves de la maladie, auront été ainsi protégées, nous pourrons de nouveau autoriser, au profit de tous, les activités, festivités, rencontres etc etc auxquelles nous tenons autant.

Prenez-soin de vous.



Carlo DI ANTONIO
Bourgmestre de Dour

Contacts et permanences des échevins



Carlo DI ANTONIO

Bourgmestre

Police, Finances, Service de Secours, RCA, Transition écologique, Environnement, Nouveaux habitants, État-civil, Population

☎ 0478/20 58 61

@ carlo@diantonio.be

Permanences : Samedi de 9h15 à 11h. Les autres jours sur rendez-vous : carlo@diantonio.be



Pierre CARTON

Premier échevin

Tourisme, Numérique, Développement économique, Performances énergétiques, Plan communal de mobilité, Agriculture, Associations patriotiques, Parking

☎ 0479/95 50 27

@ pierre.carton@mrhainaut.be

Permanences : Samedi de 9h à 12h Hôtel de Ville. Sur RDV Ancienne maison communale de Blaugies (Grand-Place de Blaugies).



Christine GRECO-DRUART

Quatrième échevine

Fêtes et sociétés de musique, Jumelage Participations citoyennes, Cultes, Handicap, Noces, Bibliothèque

☎ 0479/56 97 25

@ ch.greco@hotmail.com

Permanences : Samedi de 9h15 à 10h30. Sur rdv les autres jours.



Vincent LOISEAU

Deuxième échevin

Enseignement, Logement, Ale, Emploi, Immeubles inoccupés, Culture, Stationnement

☎ 0476/66 39 35

@ vin.loiseau@gmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h sur rdv à domicile. Du lundi au jeudi sur rdv à l'hôtel de ville.



Patrick POLI

Cinquième échevin

Sport, Jeunesse, Sécurité routière, Propriété publique, Plaine de vacances

☎ 0492/20 21 35

@ Patjuvel3@gmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous les autres jours.



Sammy VAN HOORDE

Troisième échevin

Travaux, Commerces, Cimetière Aménagement du territoire et urbanisme, Nature Bien-être animal

☎ 0477/48 16 09

@ sammyvanhoorde@gmail.com

Permanences : Mardi de 9h à 12h Samedi de 9h à 12h.



Martine COQUELET

Présidente du CPAS et Échevine

Affaires sociales, Petite enfance, Familles, Aînés, Santé

☎ 0478/67 22 94

@ magerco@hotmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h30 à l'Hôtel de Ville Jeudi de 13h30 à 15h au CPAS, Rue Emile Estiévenart, 5 Du lundi au vendredi sur rdv : magerco@hotmail.com

Contacts utiles

Compte tenu de la crise sanitaire, privilégiez un appel téléphonique avec le correspondant souhaité avant d'envisager tout déplacement

Administration communale

☎ Grand-Place, 1

☎ 065/76 18 10

🌐 www.communedour.be - 📘 News-dour

Services Population, Etat civil

Sur rendez-vous

Etat civil : 065 76 18 41 - Population : 065 76 18 13

Recette et taxes

Sur rendez-vous

☎ 065 761 818 -819

Bibliothèque

☎ 065/76 18 44 (45-46)

@ bibliodour@communedour.be

📘 bibliothèque de Dour - 📷 Bibliodour

Sur rendez-vous

Service des travaux

Sur rendez-vous

☎ 065/76 18 60

Urbanisme

Sur rendez-vous

☎ 065/76 18 73

Environnement

Sur rendez-vous

☎ 065/76 18 64

EPN (Espace Public Numérique)

☎ 065/69 10 18 - (renseignements et inscriptions)

Accueil extrascolaire

☎ 065/80 09 95 - 0472/09 90 14

Maison de Quartier (Élougues)

Sur rendez-vous

☎ 065/69 10 18 ou 19

Dour Centre-ville

☎ 065/43 17 07

OPTIQUE SÉVY 2

**Avant d'acheter,
COMPAREZ !!!**

Service et travail soignés
Examen de la vue (sur RDV)

**Vaste choix de montures de marques,
des verres de haute technologie**



**FORFAIT
LUNETTES
2^e PAIRE POUR
1€***

* Montures et verres - Offre non cumulable - Voir conditions en magasin

Rue F. Dorzée 25A - BOUSSU - Tél. : 065/ 51 51 78
Rue Grande 48 - BASÈCLES - Tél. : 069/ 57 57 40



Robert & Fils SPRL Gandibleux

Depuis 1969

PORTES OUVERTES
les 19, 20 et 21 MARS
de 10h à 17h30

HAROL®

SHOWROOM BLAUGIES : 2, rue Culot-Quezo - 7370 BLAUGIES (Dour)
Tél. : 065 67 43 52 - GSM 0475 55 35 89 - Fax : 065 66 35 57

BUREAU DOUR : 35, rue d'Offignies - 7370 DOUR
Tél. : 065 63 12 10 - GSM 0473 53 97 20 - Fax : 065 63 23 28

www.gandibleux.com - email: robert.gandibleux@skynet.be

**N°1 DE VOTRE RÉGION
EN PROTECTIONS
SOLAIRES EXTÉRIEURES**

Protections solaires
Volets mécaniques et électriques
Vitrerie
Châssis - Portes Alu et PVC
Portes de garages sectionnelles





Pile ou face ? Pour ou contre ?

Je constate de plus en plus que l'opposition socialiste vote « blanc » au Conseil communal et dit « noir » dans les jours qui suivent. C'est finalement perturbant car c'est bien au Conseil communal que le débat doit se passer. C'est le lieu de base de la démocratie locale, le lieu où les idées des uns et des autres peuvent être débattues.

Par exemple, alimentés en rumeurs diverses par certains militants du Parti Socialiste local (Votre Dour) les travaux que nous menons sur le site de l'ancienne Eglise du Monceau à Elouges, sont devenus source de désinformations et m'obligent à réagir (voir l'article à l'intérieur de ce journal).

Malgré les efforts nombreux d'informations, notre projet a été déformé et décrié via certains élus et militants socialistes. Pourtant le projet validé par les instances wallonnes conserve et valorise des traces de ce patrimoine si cher au coeur des Elougeois.es. Aucun élément n'est détruit contrairement aux rumeurs colportées et le nouveau projet les mettra en évidence.

Les socialistes, pseudos défenseurs, du site n'ont présenté aucune alternative sérieuse (l'un d'entre-eux a quand même évoqué au Conseil communal l'idée d'en faire une piscine... J'ai rarement entendu une idée aussi peu réaliste). Ce qui est le plus étonnant dans ce débat, c'est que les socialistes dourois et élougeois font preuve de démagogie et d'une évidente amnésie. En effet, ce sont bien les élus « rouges » qui militaient fermement dans les années 1990 et 2000 pour une réduction importante des budgets des Eglises de l'entité. C'est pourtant à cette époque, lorsqu'il en était encore temps, qu'il fallait aimer l'Eglise du Monceau, réparer régulièrement sa toiture, éviter que la structure se dégrade, etc.

Trêves de polémiques inutiles, le nouveau site sera inauguré dans le courant de cette année. Il ne m'étonnerait pas que les opposants d'aujourd'hui poussent la comédie jusqu'à venir couper le ruban inaugural... Je suis confiant sur l'avenir de ce site mais laissons aux citoyens le soin de juger de la qualité de ce que nous aurons réalisé. Nous sommes nombreux à être convaincus que ce projet, approuvé par la Région Wallonne (par l'octroi des permis nécessaires), contribuera à embellir le quartier, à sécuriser les habitations voisines de l'Eglise sans impact sur les finances de nos concitoyens.

Il fallait que ce soit dit et écrit !

Carlo Di Antonio

Les 14 conseillers communaux de l'équipe du Bourgmestre

Carlo Di Antonio,
Bourgmestre ; 0478/20.58.61

Pierre Carton, Echevin ; 0479/95.50.27

Vincent Loiseau,
Echevin ; 0476/66.39.35

Sammy Van Hoorde,
Echevin ; 0477/48.16.09

Martine Coquelet,
Echevine et Présidente du CPAS ;
0478/67.22.94

Christina Greco,
Echevine ; 0479/56.97.25

Patrick Poli, Echevin ; 0492/20.21.35

Jacqy Detrain,
Conseiller communal ;
jacquydetrain@gmail.com

Ariane Strappazzon,
Conseillère communale ; 0493/35.27.18

Marcel De Raijmaeker,
Conseiller communal ; 0478/73.05.51

Catia Pompili,
Conseillère communale ; 0475/56.26.31

Virginie Bourlard,
Conseillère communale ; 0476/36 91 15

Emilie Rioda,
Conseillère communale ; 0471/67.21.83

Romeo Delcroix,
Conseiller communal ; 0477/71.18.39



2020 n'aura pas été l'année des bonnes nouvelles et elle a affecté de nombreuses familles, nous avons une grande pensée pour elles. 2021, nous l'espérons, sera l'année de l'espoir avec l'arrivée du vaccin.

Si l'espoir est permis, la crise est malheureusement toujours là ! A l'heure d'écrire ces lignes, nous déplorons qu'aucun soutien d'urgence ne soit prévu pour aider nos commerçants et les ménages touchés par la crise. Et ce ne sont pas les chèques que vous recevrez en octobre 2021 pour compenser en partie l'augmentation de la taxe poubelle qui inverseront la tendance ! Il faut rapidement des mesures complémentaires !

Le soutien au commerce local doit se faire de 2 manières : une aide d'urgence pour les commerces de contact

impactés par le confinement et, comme le proposait la majorité, des actions plus festives pour attirer les clients. L'un ne va pas sans l'autre ! C'est pourquoi nous avons déposé une motion afin que chaque commerce obligé de fermer reçoive une prime de soutien allant jusqu'à 2500€ ! Si en juin 2020 cette aide était déjà nécessaire, elle l'est encore plus en ce début d'année pour ces boutiques obligées de fermer une seconde fois ! Pour que nous puissions dépenser les chèques cet automne dans nos commerces, ceux-ci ne doivent avoir fermés !

Notre demande a été entendue en janvier et les commerces concernés pourront bientôt toucher la prime de soutien.

Au niveau des finances communales, notre groupe s'interroge de plus en plus sur les choix et la gestion de la majorité. En effet, c'est une année charnière qui débute, car les risques de diminution des recettes et l'augmentation des dépenses sont une réalité qui découle de la crise.

L'équilibre budgétaire, qui est une obligation légale, a été obtenu par une ponction dans les fonds de réserve

de la commune. Malheureusement, ces moyens ne serviront pas à soutenir votre pouvoir d'achat comme nous l'avions proposé, mais à financer les projets pharaoniques tels que, la création d'un espace récréatif au Four à chaux ou la Rambla du Belvédère.

Pour les années à venir, nous nous inquiétons de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les futurs subsides à recevoir par l'administration, de la répercussion de la perte de revenus des citoyens sur la perception des additionnels à l'impôt des personnes physiques et de l'intervention future de la commune dans le financement de son CPAS (hausse du nombre de Revenu d'Intégration Social). Il faudra aussi prévoir l'augmentation future des dépenses relatives aux secteurs déchets et l'accroissement des dotations à la zone de police et à la zone de secours.

Les conseillers communaux et du CPAS pour le groupe « VOTRE DOUR »

Votre Dour

Boulangerie • Épicerie • Poissonnerie •
Fromagerie • Boucherie • Fruits et Légumes

FARMERY STORE

Votre marché couvert au  du Borinage

PLUS DE 120 PRODUCTEURS.

PRIX JUSTE ET ACCESSIBLE.

DES PRODUITS SAVOUREUX
ISSUS DU CIRCUIT COURT.

SANS INTERMÉDIAIRE.

UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE ET HUMAINE.

DES PRODUITS BELGES, ITALIENS, FRANÇAIS ...

BIO OU NON, EN VRAC OU NON ...

NOS HORAIRES

Boulangerie ouverte
tous les jours dès 8h
Sauf le lundi

Mardi
de 13h à 18h30

Mercredi & jeudi
de 9h à 18h30

Vendredi
de 9h à 19h30

Samedi
de 9h à 18h30

Dimanche
de 9h à 13h



LE MARCHÉ OÙ TOUT
LE MONDE S'Y RETROUVE !



116 rue des Alliés à FRAMERIES

065 98 19 26



www.farmerystore.be

Be-Alert et Alert-sms, bien comprendre les deux plateformes distinctes !

Souvenez-vous, le 24 novembre dernier, notre Bourgmestre, Carlo Di Antonio, déclenchait le plan d'urgence à la suite d'une importante fuite de gaz constatée au niveau du carrefour situé entre la rue d'Offignies et la rue Drève Jouvencieu.

Grâce à l'intervention rapide des différentes disciplines (Secours, pompiers, police, services communaux et ORES), la situation est restée sous contrôle et, heureusement, aucune victime ni aucun dégât important aux habitations voisines n'a été à déplorer.

Lors de ce déclenchement du plan d'urgence, le centre de crise communal a été mobilisé afin de mettre en place, sous les ordres du Bourgmestre, toutes les mesures nécessaires au bon déroulement des opérations, dont la communication aux citoyens.

Grace aux systèmes Alert-SMS et Be-Alert, le centre de crise communal

a pu rentrer en contact rapidement avec les citoyens inscrits ainsi que ceux situés dans la zone à risque afin de les avertir du danger potentiel et des conséquences liées à la mobilité.

Vous avez été très nombreux à recevoir nos messages et à avoir apprécié ce mode de communication.

La plateforme Be-Alert permet entre autres deux services de communications :

L'alert-SMS pour les situations catastrophes.

Be-Alert pour les informations générales (ex. travaux, Covid...) et pour les

situations catastrophes même si vous n'êtes pas dans le périmètre concerné.

Afin de toucher un maximum de personnes, la commune de Dour vous encourage donc vivement à vous inscrire gratuitement sur la plateforme Be-Alert (Inscrivez-vous sur www.be-alert.be)

Vous pouvez y renseigner les lieux auxquels vous êtes attachés et pour lesquels vous aimeriez être averti en cas de situation de catastrophe (ex. domicile, école des enfants, crèches, lieu de travail, domicile des parents...) ; vous êtes libre de filtrer les informations que vous souhaitez recevoir.

Alert-sms : automatique en cas de situation catastrophe	BE-Alert : inscription obligatoire
<p>1. Outil de communication dans une situation de crise,</p> <p>2. Le plan d'urgence de votre commune doit être déclenché.</p> <p>3. Que vous soyez inscrit ou non, vous serez averti d'une situation d'urgence à partir du moment où vous vous trouvez dans le périmètre de la zone concernée par le déclenchement d'une situation de crise</p> <p>Quelques exemples:</p> <p>Sans même être inscrit.</p> <p>Il y a une fuite de gaz et un risque d'exposition, le Bourgmestre déclenche le plan d'urgence → situation de catastrophe, les pompiers déterminent le périmètre de sécurité : en activant l'alert-SMS, un sms est envoyé directement par les opérateurs de téléphonie à tous leurs abonnés présents dans la zone.</p> <p>Il y a un incendie dans la rue de l'école de votre enfant, le Bourgmestre déclenche le plan d'urgence → situation de catastrophe, les pompiers déterminent le périmètre de sécurité : en activant l'alert-SMS, un sms est envoyé directement par les opérateurs de téléphonie à tous leurs abonnés présents dans ce périmètre. Si vous n'êtes pas dans ce périmètre, vous ne recevez pas ce message.</p> <p>La commune décide de fermer la route de Wallonie pour des travaux ; elle souhaite avertir les Dourois (ce n'est donc pas une situation d'urgence/catastrophe) : elle ne peut donc pas activer l'alert-SMS et la géolocalisation</p>	<p>1. Moyen de communication hors situation de crise : Il peut s'agir d'informations à caractère général. C'est à vous de décider/ filtrer les infos que vous voulez recevoir au moment de l'inscription.</p> <p>2. Si une situation de crise est déclenchée dans le périmètre de votre maison mais que vous ne vous trouvez pas dans cette zone (vous ne recevez pas l'alert-sms automatique car vous n'êtes pas dans la zone) mais grâce à votre inscription à Be-Alert : vous recevez quand même le message.</p> <p>Quelques exemples:</p> <p>A condition d'être inscrit !</p> <p>Il y a un incendie dans la rue de l'école de votre enfant, le Bourgmestre déclenche le plan d'urgence → situation de catastrophe, les pompiers déterminent un périmètre de sécurité : en activant l'alert-SMS, un sms est envoyé directement par les opérateurs de téléphonie à tous leurs abonnés présents dans ce périmètre. Si vous n'êtes pas dans ce périmètre, vous ne recevez pas cette alerte. Par contre si vous étiez inscrit préalablement à Be-Alert, vous le recevez quand même.</p> <p>Hors situation de crise, la commune décide de fermer la route de Wallonie pour des travaux, elle souhaite avertir les Dourois (ce n'est donc pas une situation d'urgence/catastrophe). Elle envoie un message Be-Alert pour avertir la population : tous les Dourois inscrits recevront le message.</p>



AVEZ-VOUS UNE ADRESSE E-MAIL?

Inscrivez-vous en ligne via www.be-alert.be. Ensuite, vous pouvez ajouter jusqu'à cinq adresses. De plus, vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou même supprimer vos données.

VOUS N'AVEZ PAS D'ADRESSE E-MAIL?

Remplissez le formulaire ci-dessous et donnez-le à votre commune.

NOM:

PRÉNOM:

MALENTENDANT / SOURD: oui non

TÉLÉPHONE 1:

TÉLÉPHONE 2 (FACULTATIF):

RUE:

NUMÉRO: CODE POSTAL:

COMMUNE:

J'autorise mon administration communale à utiliser mes coordonnées pour m'informer de sujets d'intérêt général. En aucun cas mes données ne seront utilisées à des fins commerciales ou politiques. Je peux à tout moment retirer cette autorisation.

SIGNATURE:

Vos données à caractère personnel sont récoltées pour le compte du SPF Intérieur dans le but de vous alerter en cas de situation d'urgence et ce, uniquement avec votre accord. Vos données seront conservées pour une durée indéfinie afin de permettre au SPF Intérieur, aux Gouverneurs de province (via leurs services fédéraux) ainsi qu'aux Bourgmestres de remplir leurs missions d'alerte et de communication à la population en cas de situation d'urgence, comme défini par l'article 14 de l'Arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention. Vos données sont traitées en conformité avec le règlement européen 2016/679 (UE) sur la protection des données personnelles (ci-après RGPD), ainsi que la réglementation belge relative au traitement de données à caractère personnel.

Conformément au RGPD, ainsi qu'à l'avis émis par la Commission pour la protection de la vie privée (34/2015), vous disposez à tout moment du droit de consulter, modifier ou supprimer vos données en envoyant un demande à la Direction Générale Centre de Crise, Rue Ducale 53, 1000 Bruxelles.



2020 : Année de la solidarité Année de la citoyenneté

2020 ne nous a pas permis de nous réunir et d'échanger nos idées. Cependant, je me suis réjouie de constater cet élan de solidarité autour de plusieurs projets que l'on pourrait qualifier de citoyens. Outre les 14 000 masques confectionnés et distribués par vous citoyens, nous avons, encore une fois grâce à vos dons, pu mettre à disposition de certains étudiants quelques ordinateurs. Dernièrement, des jouets ont été redistribués aux enfants défavorisés et cela toujours grâce à votre générosité. Continuons ensemble dans cette démarche participative !

Comment ?

Peut-être par la création d'un potager, une journée de jeux inter-quartiers, un projet intergénérationnel pour favoriser le contact entre les jeunes et les seniors, ou encore le nettoyage d'un cimetière ou d'un quartier, la valorisation du patrimoine historique local, un

atelier de réparation de vélos, un atelier d'échanges de biens ou de services ... les idées ne manquent pas !

Et vous que souhaiteriez-vous réaliser ? Quelles sont vos idées pour améliorer votre quotidien et celui des Dourois ?

Adultes, jeunes, associations, mobilisez-vous pour dessiner le Dour de demain et lancez-vous !

Restant à votre disposition pour en discuter,



GRECO CHRISTINE
Echevine de la citoyenneté



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE



La commune de Dour a mis à jour son Règlement Général de Police (RGP). Il recense l'ensemble des règles en matière de sécurité, de propreté publique ou du respect des règles de savoir-vivre.

Nous constatons que les citoyens n'ont pas toujours connaissance de ces règles. C'est la raison pour laquelle nous réalisons un résumé, extrait du RGP. Nous espérons qu'il vous aidera à adopter le bon comportement selon les situations vécues.

L'intégralité du RGP est disponible sur le site internet communal.

Votre Administration

À la suite de l'adoption par le Conseil communal d'un protocole d'accord avec le Procureur du Roi, certaines infractions pénales peuvent, désormais, être sanctionnées administrativement.

Les amendes administratives peuvent s'élever à 350 euros maximum (pour les personnes majeures) → l'amende sera toujours proportionnelle à l'infraction constatée ; c'est le fonctionnaire sanctionnateur qui décidera du montant.

Lorsqu'une poursuite pénale est donnée à une infraction, aucune amende administrative ne peut être imposée pour cette même infraction.

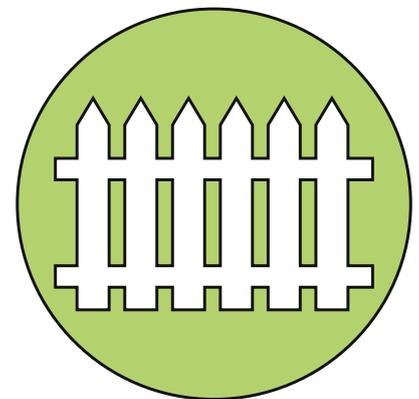
Autrement dit, c'est soit une amende administrative soit une amende pénale qui peut être infligée. L'amende pénale prime toujours sur l'amende administrative.

Toutefois, si ce qui est puni par une amende administrative est aggravé ou accompagné d'autres infractions

pénales, dans ce cas une amende pénale et seulement une amende pénale peut être infligée.

A. Pour les infractions suivantes, une amende administrative vous sera imposée :

I. Dégradations mobilières



Celui qui dégrade ou endommage volontairement les propriétés mobilières d'autrui peut être poursuivi et se voir imposer

une amende administrative. **Cependant, certaines circonstances aggravantes entraîneront des poursuites pénales comme une dégradation par la mise à feu, avec violence ou en bande.**

Les destructions ou le déplacement de clôtures :

Il est interdit de détruire ou de déplacer des clôtures. Par clôture, on entend tout ce qui délimite différentes propriétés comme :

- des barrières
- des haies
- des fossés
- des bornes
- des pieds corners
- des arbres.

De plus, pour information, lorsque ces actes ont été exécutés dans le but de commettre une usurpation de terrain, des poursuites pénales seront engagées.

Destructions d'arbres et de greffes :

Il est défendu d'abattre un ou plusieurs arbres (en ce compris le fait de couper, mutiler ou écorcer ces arbres de manière à les faire périr) ou détruire une ou plusieurs greffes (méthode de reproduction).

Pour rappel, une peine pénale peut être imposée pour quiconque aura coupé ou dévasté des récoltes, ravagé un champ ensemencé, rompu ou mis hors de service des instruments d'agriculture, des parcs de bestiaux ou des cabanes de gardiens.

2. Tapages

Une amende administrative pourra être infligée à toute personne qui se sera rendue coupable de bruits ou de tapages diurnes ou nocturnes.



Est considéré comme tapage nocturne, tout bruit intervenu après le coucher du soleil et avant le levé du soleil.

3. Injures



Nous vous invitons à toujours respecter autrui. De ce fait, il est interdit d'injurier une personne soit par des faits, soit par des écrits, images ou emblèmes. Par exemple :

- Gestes obscènes ou crachat envers une personne,
- Affiche injurieuse,
- Injures dans un commentaire Facebook,
- ...

Quiconque aurait injurié une personne dépositaire de l'autorité ou de la force publique en raison de cette qualité ou de cette fonction sera également poursuivie administrativement.

4. Violences légères

Les auteurs de violences légères, pourvu qu'ils n'aient blessé ni frappé personne, seront sanctionnés administrativement.

Pour exemple : Quelqu'un qui aurait volontairement lancé sur une autre personne un objet quelconque de nature à l'incommoder ou à la souiller.

5. Vol simple et d'usage

Quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas est coupable de vol (et ce, notamment en vue d'un usage momentané) et peut se voir imposer une amende administrative.

Cependant, les auteurs de vols commis dans le cadre d'association de malfaiteurs ou d'organisations criminelles ainsi que les multirécidivistes pourront toujours être poursuivis pénalement.

B. Pour les infractions suivantes, si aucune poursuite pénale n'est lancée, le contrevenant risque toujours une amende administrative :

1. Dégradations immobilières

Celui qui dégrade ou endommage volontairement les propriétés immobilières d'autrui sera poursuivi et se verra imposer une peine pénale ou administrative. En cas d'incendie volontaire, vous risquez uniquement des poursuites pénales.

2. Graffitis :



De ce fait, toute personne qui se rendra coupable de faire des graffitis sur des biens mobiliers et/ou immobiliers sera sanctionnée (sauf autorisation préalable)

3. Coups et blessures volontaires

Il est défendu de volontairement faire des blessures ou porter des coups à autrui. La préméditation engendrera une augmentation de l'amende.

4. Destruction et mise hors d'usage de véhicules



Il est interdit de détruire, en tout ou en partie, ou de mettre hors d'usage des voitures, des wagons et autres véhicules à moteur dans le but de nuire.

5. Destructions et dégradations de biens publics

Quiconque aura détruit, abattu, mutilé ou dégradé :

- Des tombeaux, signes commémoratifs ou pierres sépulcrales ;
- Des monuments, statues ou autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique et élevés par l'autorité compétente ou avec son autorisation ;
- Des monuments, statues, tableaux ou objets d'art quelconques, placés dans les églises, temples ou autres édifices publics.

Église du Monceau

Elougeois, Elougeoises,

Les travaux que nous menons sur le site de l'ancienne Eglise du Monceau à Elouges, font l'objet de nombreux commentaires. Qu'en est-il ?

Ce site n'est plus un lieu de culte depuis près de 10 ans. Il a été désacralisé et vidé par le Clergé il y a plusieurs années. Notre volonté affirmée depuis très longtemps c'est bien de conserver, par village (Elouges, Dour, Wihéries et Blaugies) une Eglise en bon état et avec un coût raisonnable pour la collectivité. Des travaux sont d'ailleurs en cours sur l'Eglise du centre (Elouges) et le coq y trône de nouveau !

Pour sauver intégralement cet édifice du quartier du Monceau, il fallait investir plus d'un million d'euros d'argent public uniquement pour la toiture et le clocher. On n'inclut pas dans cet important montant l'installation électrique, le chauffage, les abords, l'entretien, etc. Enfin et contrairement aux rénovations que nous avons réalisées pour la Chapelle de Cocars et l'Eglise de Blaugies, nous n'aurions pas pu bénéficier de subsides wallons car les services du Patrimoine nous ont confirmé la faible valeur architecturale et patrimoniale.

Les travaux actuels ont été présentés et débattus à de très nombreuses reprises ces 5 dernières années : enquête publique (affichage), présentations multiples de projets à Elouges, débat au Conseil communal, article dans le Dour Infos, visite sur place avec des riverains, courrier « toutes-boîtes » sur tout le village, décisions du Conseil communal, débat lors de la campagne électorale 2018, etc. Seul

un ermite resté oublié au fond du bois de Cocars pourrait prétendre ne pas avoir été averti.

Par contre, et je partage ce point de vue, ce site du Monceau a une valeur sentimentale importante pour les habitants du quartier qui l'ont fréquenté (baptêmes, mariages, communions, enterrements etc.). C'est la raison pour laquelle, le projet en cours conserve et valorise des traces de ce patrimoine si cher au cœur des Elougeois.es. Aucun élément n'a été détruit contrairement aux rumeurs colportées et le nouveau projet les mettra en évidence.

Avant d'aboutir au projet actuel, Vincent Loiseau, lorsqu'il était Bourgmestre ff, a tenté entre 2010 et 2018 de lui donner une nouvelle affectation. Malheureusement, même en la cédant pour l'euro symbolique, l'ampleur des travaux à réaliser était trop importante. De plus, les projets évoqués par les uns et les autres, prévoyaient à chaque fois la réduction du clocher, la diminution du volume, l'abaissement des toitures, etc. Cela impliquait à chaque fois d'importants besoins en parking (25 places pour les projets logements plus de 100 places pour les projets attirant du public) au cœur d'un quartier où les places pour les riverains sont déjà peu nombreuses. Certains projets nous paraissent également inopportuns à cet endroit (salle pour banquets, salle de concerts, discothèques, etc).

Le nouveau site sera inauguré dans le courant de cette année. Il s'agira d'un parc qui sera dominé par les deux tours préservées et munies de la cloche et du

coq ! Ces aménagements seront réalisés avec un maximum de matériaux de l'actuel bâtiment. L'ensemble sera délimité par des murets et sécurisé par une grille. Le sol et la base des murs de l'actuelle Eglise seront conservés. Les fondations ancestrales seront également conservées. La plus petite des tours permettra un accès sécurisé à une plateforme et à un « point de vue » situé au sommet de la grande tour. L'ensemble sera sablé et remis à neuf. Un éclairage mettra ce patrimoine en valeur.

Pour répondre aux souhaits des Paroissiens, le Calvaire a été déplacé et implanté près de la grotte de l'Eglise du Centre. Contrairement à ce que j'ai pu lire sur les réseaux sociaux, il n'y aura pas de destruction. Les éléments majeurs n'ont pas été détruits ! Les voir réapparaître sur place au terme du chantier ou à d'autres endroits du village ne relèvera pas du Saint-Esprit !

Nous sommes nombreux à être convaincus que ce projet, approuvé par la Région Wallonne (par l'octroi des permis nécessaires), contribuera à embellir le quartier, à sécuriser les habitations voisines de l'Eglise sans impact sur les finances de nos concitoyens.

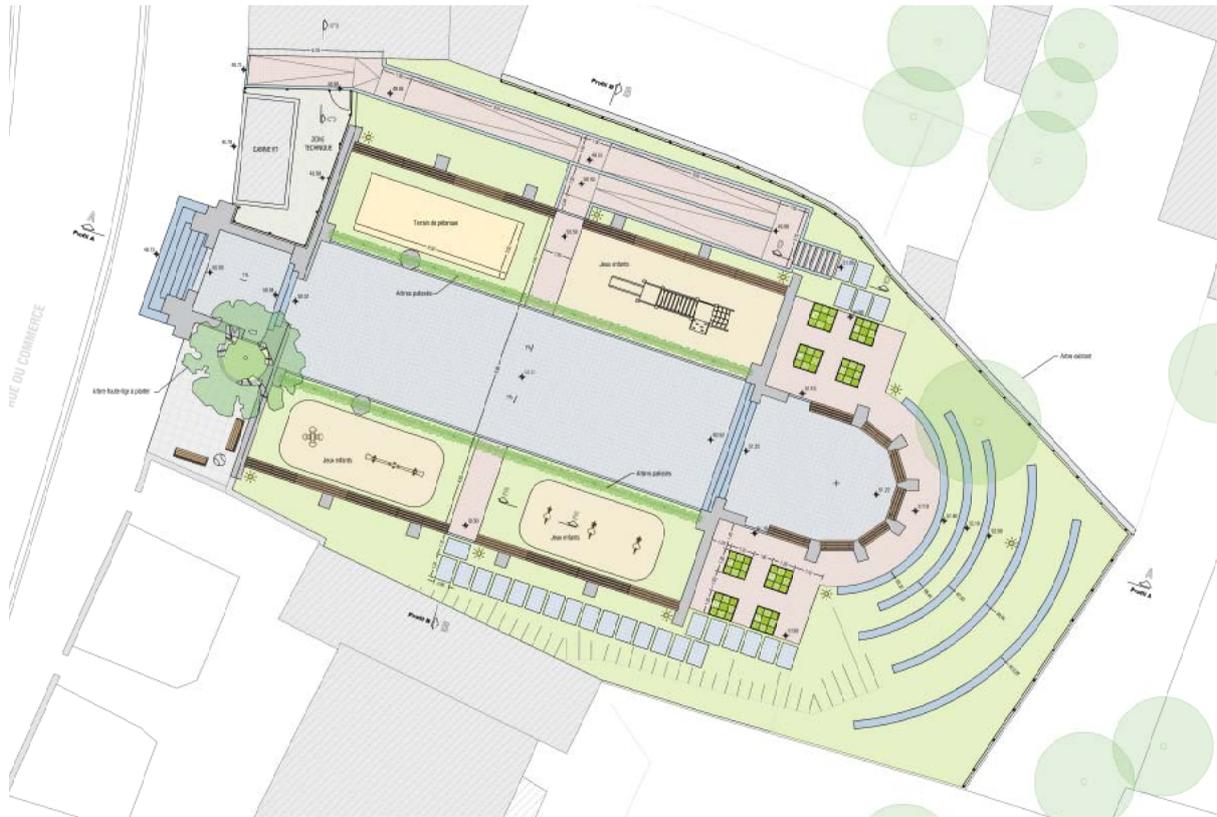
Rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration.



Carlo DI ANTONIO

Église du Monceau

Plan de l'aménagement du futur parc



De Poortere Jean

De Poortere Jean sa

52, rue de France - DOUR - Tél. : 065 431 125

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h

Retrouvez nous sur  SA DE POORTERE JEAN

Pellets



**BADGER
PELLETS**



**PRIX SPÉCIAUX
sur les PELLETS**
**+ RISTOURNE À L'ACHAT
DE 10 SACS**

Farine

Farines traditionnelles
pour pain blanc, pain
demi-gris, farine
intégrale, farine
d'épeautre, farine
7 céréales, de seigle ...



**Alimentation petit
élevage et accessoires**

Chiens & Chats (Royal Canin)
Petit élevage, rongeurs,
oiseaux, chevaux ...

Jardinerie

Plante pour Jardinières d'hivers
Outillage - Terreau - Engrais
Semences - Produits phyto
Cache-pots - Poteries



**DEVIS
GRATUIT**



Tout pour toit

Toitures - Tuiles - Ardoises - Charpentes
Tous types de bardage
Pose d'EPDM - Isolation par l'intérieur et l'extérieur

Rue César Depaepe, 12 à WIHÉRIES
Tél. 065/95.48.52 - 0477/23.55.38

www.toutpourtoit.be



**L'AGENCE LOCALE
POUR L'EMPLOI ASBL**
Place E. Vandervelde, 30
DOUR

**CONTACTEZ-NOUS AU
065 67 82 25**

AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE

**NETTOYAGE EFFECTUÉ
PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ.**

**Les aides ménagères
sont à votre service pour :**

**LE MÉNAGE
LE NETTOYAGE DES VITRES
LE REPASSAGE À DOMICILE
LA PRÉPARATION DES REPAS**

CENTRALE DE REPASSAGE

Prise et remise du linge (service gratuit)

1 Heure = 9 € (1 Titre-service)

**À VOTRE SERVICE
DEPUIS
16 ANS**



Travaux

Rue du Trieu et Ulysse Moury : Des nouveaux trottoirs

L'entreprise KRINKELS a entrepris la reconstruction des trottoirs des rues du Trieu et Ulysse Moury à Petit-Dour.

Les travaux prévus sont :

- de nouveaux trottoirs en pavés rouges de chaque côté
- un marquage au sol pour les zones de stationnement
- un stationnement en saillie
- un abaissement de bordure aux entrées de garage
- des nouveaux filets d'eau



Rue de l'Argilière Réaménagement en faveur de la mobilité douce *

Pour faciliter la liaison entre le parking du Pont Saint-Jean et le Centre Culturel, nos ouvriers ont complètement réaménagé la petite rue de l'Argilière.

Du superbe travail qui va faciliter la mobilité douce !!!



ECOLE DE PLANTIS Rénovation de la toiture du préau *

En septembre 2020, nos équipes "bâtiments" ont réalisé un chantier de

rénovation de la toiture du préau de l'école de Plantis.

Après avoir enlevé le vieux roofing, nos ouvriers ont coulé une dalle de béton qu'ils ont recouvert ensuite par des tôles de bardage.



Cimetières : Stèle de pierre bleue sur nos pelouses de dispersion *

La commune poursuit son travail d'embellissement des cimetières. Voici les nouvelles stèles en pierre bleue posées sur nos pelouses de dispersion.



Justice de Paix : Service des travaux et de l'urbanisme

L'aménagement de l'ancien bâtiment de la Justice de Paix a été réalisé par nos ouvriers et par entreprise pour y accueillir les bureaux administratifs des travaux et de l'urbanisme.

Électricité, nouvelle verrière et châssis, peinture, parquet, portes, faux-plafonds, cloisons, abords.



Sentier de Warquignies rénové

Nous continuons la réfection de nos sentiers.

Après le chemin de la Gayolle, le sentier Plantis Jacqueline, la Voie de Sars, le sentier de Warquignies a été rénové en profondeur. Détails techniques: fraissage, fondation, pose d'une nouvelle couche d'hydrocarboné de roulement sur l'ensemble de la voirie



Samy Van Hoorde
Échevin des travaux

* Travaux réalisés par nos ouvriers communaux

Dans un contexte sanitaire particulier, en raison du Covid-19, les courses cyclistes professionnelles peuvent actuellement se dérouler, mais sans public.

Par conséquent, il ne vous sera pas possible, cette année, d'assister aux épreuves, d'accéder au site d'arrivée ni aux zones de ravitaillement.

Mais qu'à cela ne tienne! L'organisation du SAMYN a redoublé d'efforts pour réunir tous les budgets nécessaires pour que la course puisse être à nouveau rediffusée, pendant plus de 3 heures en télévision, ce qui permettra à tous les amateurs de cyclisme de notre région de ne pas perdre une seconde d'une course haletante.

Afin de vous faire vivre ces épreuves en direct et vous permettre de profiter du spectacle, nous vous invitons donc à suivre ces courses en live sur les chaînes RTBF, Eurosport et VRT



SAMYN
LE 2 MARS 2021

Le grand Prix Samyn 2021 Femmes à l'honneur pour la 53^e édition

Célèbre épreuve cycliste hennuyère entre Quaregnon et Dour, le SAMYN revient, cette année encore, pour notre plus grand plaisir! Rendez-vous le 2 mars, en direct sur les écrans de la RTBF pour s'assurer du strict respect des règles sanitaires. L'arrivée aura lieu au terrain de football de Moranfayt

Le Samyn... l'origine

«Le SAMYN» est la première grande épreuve cycliste professionnelle de l'année, organisée en territoire wallon qui ouvre la saison. Elle rend hommage au coureur José SAMYN, qui remporta la première édition en 1968, appelée encore à l'époque «Le Grand Prix de Fayt Le Franc».

En 2012, une course féminine Union Cycliste Inter est créée sous le nom du «SAMYN des Dames».

En 2021, Le «Samyn des dames» promet un très beau spectacle! En effet, avec son équipe féminine de très haut niveau, le cyclisme belge féminin a encore de très beaux jours devant lui.

Comme d'accoutumée, c'est la commune de Dour qui aura le privilège d'accueillir

l'arrivée de la course d'ouverture en Wallonie, à hauteur du terrain de football (rue Moranfayt).

Le Samyn, fait désormais partie du panorama du cyclisme mondial. La course n'a cessé de grandir en notoriété ces dernières années, si bien que chaque année le plateau des coureurs est toujours plus important.

Et si cela est vrai pour la course hommes, il en est encore plus vrai pour la course élite dames.

L'an dernier le succès de la coureuse Néerlandaise Chantal Blaak, ancienne championne du monde, a pu être suivi par plus de 3 millions de spectateurs à travers toute l'Europe, faisant même de cet événement la première course Féminine retransmise en direct en Belgique.

Cette année, encore, les organisateurs ont voulu faire progresser d'avantage l'épreuve en la faisant «monter» de catégorie. Désormais, elle est reprise en cat. 1.1 UCI, ce qui permet d'accueillir encore plus d'équipes professionnelles, faisant en sorte que le plateau 2021 puisse réunir presque toutes les championnes nationales, d'Europe et du Monde en titre.

Un programme captivant donc, avec, encore cette année, plusieurs secteurs pavés, notamment, à DOUR, au très attendu Chemin de Belle-Vue.

Vous pouvez retrouver l'itinéraire complet des deux courses sur le site internet www.communedour.be et sur le site de l'organisateur <https://www.lesamyn.be>

Renseignements et informations:
M. Philippe Lienart: +32 473 43 02 72



**ÉVÉNEMENT
À HUIS CLOS**
mais visible
sur la RTBF
EN DIRECT
le **2 MARS**
de **14h à 17h30**

**SAMYN
DES DAMES**
DÉPART 12H20 - ARRIVÉE 14H30

**SAMYN
DES HOMMES**
DÉPART 12H30 - ARRIVÉE 17H

Des moyens humains supplémentaires pour soutenir les élèves en difficulté dans les écoles communales de Dour!



Afin de s'assurer de la maîtrise de la langue française par tous les élèves, le Pacte pour un enseignement d'excellence a prévu de renforcer les programmes d'accompagnement et de remédiation dans l'enseignement fondamental et dans le secondaire.

Dans ce cadre, les directions des écoles communales de Dour ont introduit leurs demandes auprès de la FWB

et ont obtenu 22 périodes complémentaires pour l'enseignement maternel (+/- 1 équiv.temps plein) et 73 périodes (3 équiv.temps plein) pour l'enseignement primaire. Ce dispositif «FLA» (Français Langue d'Apprentissage) permettra d'organiser du renforcement en vue d'améliorer la maîtrise de la langue française.

Par ailleurs, comme annoncé fin septembre, nous avons procédé à l'engagement d'un.e enseignant.e sur fonds propres, afin de soutenir les élèves éprouvant des difficultés dans l'enseignement primaire communal. Après un recrutement perturbé par la crise sanitaire, cette personne est finalement entrée en fonction en janvier.

Espérons que tous ces moyens complémentaires (près de 5 ETP) permettront de soutenir au mieux la scolarité de vos enfants.

Bon travail aux enseignants chargés de cette belle mission!



Vincent Loiseau

Echevin de l'Enseignement

Lancement d'un tout nouveau compteur d'arbres à Dour

D'ici 2024, notre commune s'engage à planter au minimum 1000 arbres (et/ou 1000 mètres de haies).

En novembre dernier, une étape charnière a été franchie pour arriver à cet objectif. A l'occasion de la semaine de l'arbre, nos services communaux avaient procédé à la plantation de plus de 130 saules têtards. Ceux-ci sont alignés le long de la piste cyclable, route d'Offignies.

Cette plantation d'envergure s'ajoute à celles effectuées ces dernières années. En effet, ce sont déjà 167 arbres qui ont été plantés sur notre territoire via notamment les projets suivants: agroforesterie, verger didactique, verger intergénérationnel et réhabilitation d'une ancienne décharge.

Au total, c'est donc un chiffre de 297 arbres qui a été atteint en ce début d'année 2021!

Si vous souhaitez continuer de faire augmenter ce compteur, faites-nous connaître les espaces qui vous

semblent adéquats pour accueillir arbres et haies supplémentaires via l'adresse e-mail carlo@diantonio.be ou emilie.rioda@gmail.com

Sur le site de la commune de Dour, découvrez le compteur des plantations

déjà réalisées ainsi que les projets en cours:

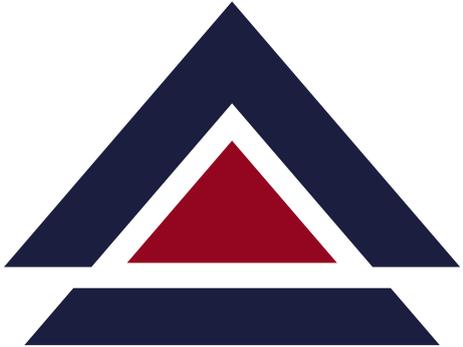
Dour s'engage à planter 1000 arbres ou 1000 mètres de haies d'ici 2024 — Site officiel de la commune de Dour (communedour.be)





A. MIRAUX
Bijouterie Horlogerie et création de bijoux
A. MIRAUX Rue Grande 72 - DOUR
Tél. : 065 650 660
alain.miroux@skynet.be
www.miroux.be
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Fermé le mardi.

A. LAVENNE ASSURFINANCE
SPRL
TOUTES ASSURANCES PRETS ET CRÉDITS
PLACEMENTS



19 rue Grande - DOUR
Tél. : 065/65 33 51
DEVIS GRATUIT

bureau@lavenneassur.be - www.lavenneassur.be



FSMA : 013923A

Ets DURIGNEUX
SRL

*Vins, Champagnes,
Apéritifs et Spiritueux
Horeca, Cash-beissons,
Particuliers*



Magasin ouvert du mardi au mercredi de 10h 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h - Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Rue de l'Eglise, 45-49 • WIHÉRIES - Tél. : 065 63 18 83

Actions communales : environnement et lutte contre la malpropreté

Dourois, Douroises,

Nous multiplions les actions pour tenter d'améliorer notre environnement et lutter contre la malpropreté.

Cette année 2021, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

1. Mettre en demeure l'intercommunale Hygea d'améliorer le ramassage des papiers-cartons, des sacs bleus. Il est en effet fréquent d'avoir des sacs oubliés ce qui, inévitablement, contribue à propager des déchets sur la voie publique. Nous avons mis l'intercommunale en demeure et interpellons les administrateurs de cette structure. Une action en justice n'est pas exclue.
2. Utiliser au maximum nos caméras mobiles pour verbaliser les mauvais citoyens qui abandonnent des déchets. Des dizaines de PV ont déjà pu être dressés en 2020 et nous venons de recevoir un subside régional qui nous permettra de disposer de trois caméras mobiles supplémentaires pour notre entité.
3. Multiplier les projets de fleurissements de nos espaces publics. Des moyens ont été consacrés, ces derniers mois, à acquérir du matériel (bacs, pots géants, etc.) de manière à fleurir divers lieux.
4. Maintenir à niveau (une quinzaine de personnes) l'équipe en charge du nettoyage des rues et de l'environnement.

Bravo à ces courageux qui au quotidien sont amenés à lutter contre les incivilités. Il est également prévu de renouveler leur équipement de manière à être plus efficace.

5. Lancer des «projets de rue» avec des citoyens qui souhaitent s'engager pour leur quartier en matière de propreté publique et de fleurissement.
6. Avec Vincent Loiseau et Sammy Van Hoorde nous serons également attentifs à ce que les ronds-points récemment créés aux entrées de l'entité soient décorés et fleuris.

Voici quelques-unes des actions que nous souhaitons mener mais nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long de cette année 2021.



Patrick Poli

**Echevin de la Propreté
publique**



Carlo Di Antonio

**Bourgmestre en charge
de l'Environnement**

Les obligations des riverains de cours d'eau

Vous êtes riverain de cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant tout chose, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain, sachez que le gestionnaire, responsable de celui-ci, les ouvriers et les personnes chargées des travaux disposent d'un droit d'accès ; servitude de passage de 5 m à partir de la crête de berge.

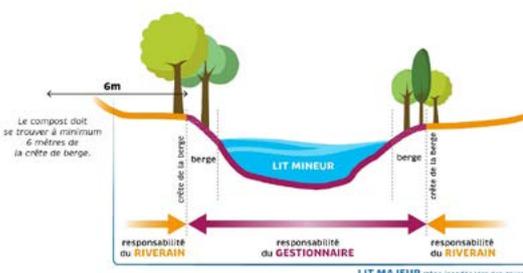
Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Quelles sont les interdictions ?

- X** Laisser le bétail accéder à la rivière : une clôture doit être installée à minimum 1 mètre de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à celle-ci
- X** Laisser pousser des résineux à moins de 6 m de la crête de berge (12 mètres en zone Natura 2000)
- X** Laisser un dépôt d'objets ou de matières pouvant être entraînés par les flots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6 mètres de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art.D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage.
- X** Modifier le relief du sol par le dépôt de terre de remblais ou gravats.

- X** Installer une clôture dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau
- X** Construire une installation fixe à moins de 6 m de la crête de berge

Il faudra également veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau. Pour connaître le gestionnaire du cours d'eau qui vous concerne, vos droits en tant que riverain, n'hésitez pas à contacter votre commune ou le Contrat de Rivière de la Haine. Pour répondre à toutes vos questions concernant les cours d'eau de la vallée de la Haine : www.contratrivierehaine.com ou 065/33 66 61.

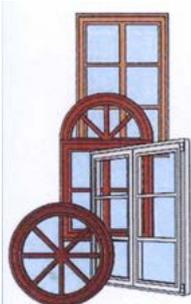




VITRERIE ET MENUISERIE **J.P. DECAMPS** s.a.

Depuis
1973

Usine de fabrication de châssis PVC de marque **KÖMMERLING**



Comparons ce qui est comparable
en terme de **QUALITÉ**

- 1) Châssis de 76 mm avec joint central
- 2) 6 chambres d'isolation thermique
- 3) Isolation du châssis **K1,0**
- 4) double vitrage **de K1,0**
- 5) **15 ANS DE GARANTIE** AVEC CERTIFICAT



NOUVEAU SITE WEB :
www.jp-decamps.com

PROFITEZ DU TARIF REVENDEUR POSEUR
-35 % DE REMISE POUR 2800€ D'ACHAT
-40 % DE REMISE POUR 4200€ D'ACHAT

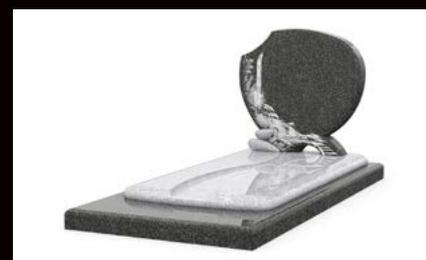
Rue de la Platinerie 11 • **COLFONTAINE** • **Tél : 065 67 41 69**

APRÈS DEVIS, visitez l'atelier de fabrication châssis, car nous n'avons rien à cacher sur la qualité de notre menuiserie PVC !

POMPES FUNEBRES • MONUMENTS **CORDIER**

A VOTRE ÉCOUTE 24H/24

- Organisation complète des funérailles en Belgique et à l'étranger.
- 3 Funérariums et 2 salles de réception à votre disposition pour un retour de deuil où tout est prévu pour vous et vos proches.
- Articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles.
- Assurance et prévoyance obsèques.
- Le plus grand choix de monuments de la région, plus de 100 monuments en stock.



WWW.CORDIER.DEFUNT.BE

18, rue Général Leman
DOUR
065/65 36 24

141, rue du Commerce
ÉLOUGES
065/65 22 44

250, rue de l'Industrie
FRAMERIES
065/51 05 15

La rue Grande et ses alentours : Du nouveau pour le parking !

Cette année, le retour du printemps correspondra avec la fin des travaux nécessaires et ambitieux qui sont en cours dans la rue Grande et ses alentours.

Nous avons tous à cœur que nos commerces puissent retrouver le plus rapidement possible l'exercice normal de leurs activités.

Nous n'avons malheureusement pas de baguette magique pour éliminer le virus COVID 19 et toutes les restrictions sanitaires qu'il implique et qui impactent fortement le chiffre d'affaires de nos commerçants.

En revanche, par les leviers que nous maîtrisons, nous mettons tout en œuvre pour que le cadre et les structures aident à la reprise du business.

Notre volonté a été de réaliser un projet qui par ses larges trottoirs favorise la mobilité douce, la sécurité des piétons et des usagers faibles.

De plus, la capacité en place de parkings est pensée différemment mais au final il y a plus d'emplacements disponibles qu'auparavant.

Vous pouvez d'ailleurs le découvrir sur la carte ci-dessous qui a été réalisée avec le soutien de l'ASBL Dour Centre-Ville :

Il y a près de 500 places de parkings gratuites à votre disposition à moins de 5 minutes de marche du Centre-Ville !

Afin de répondre au mieux aux différents besoins, plusieurs types de gestions coexistent :

- Parking totalement libre / Zone bleue / Zone limitée à 30 min et bien entendu PMR pour les moins valides.
- Des bollards amovibles sont aussi installés afin de permettre un stationnement de proximité pour des situations plus exceptionnelles

(déménagements, containers matériaux, livraisons, etc.).

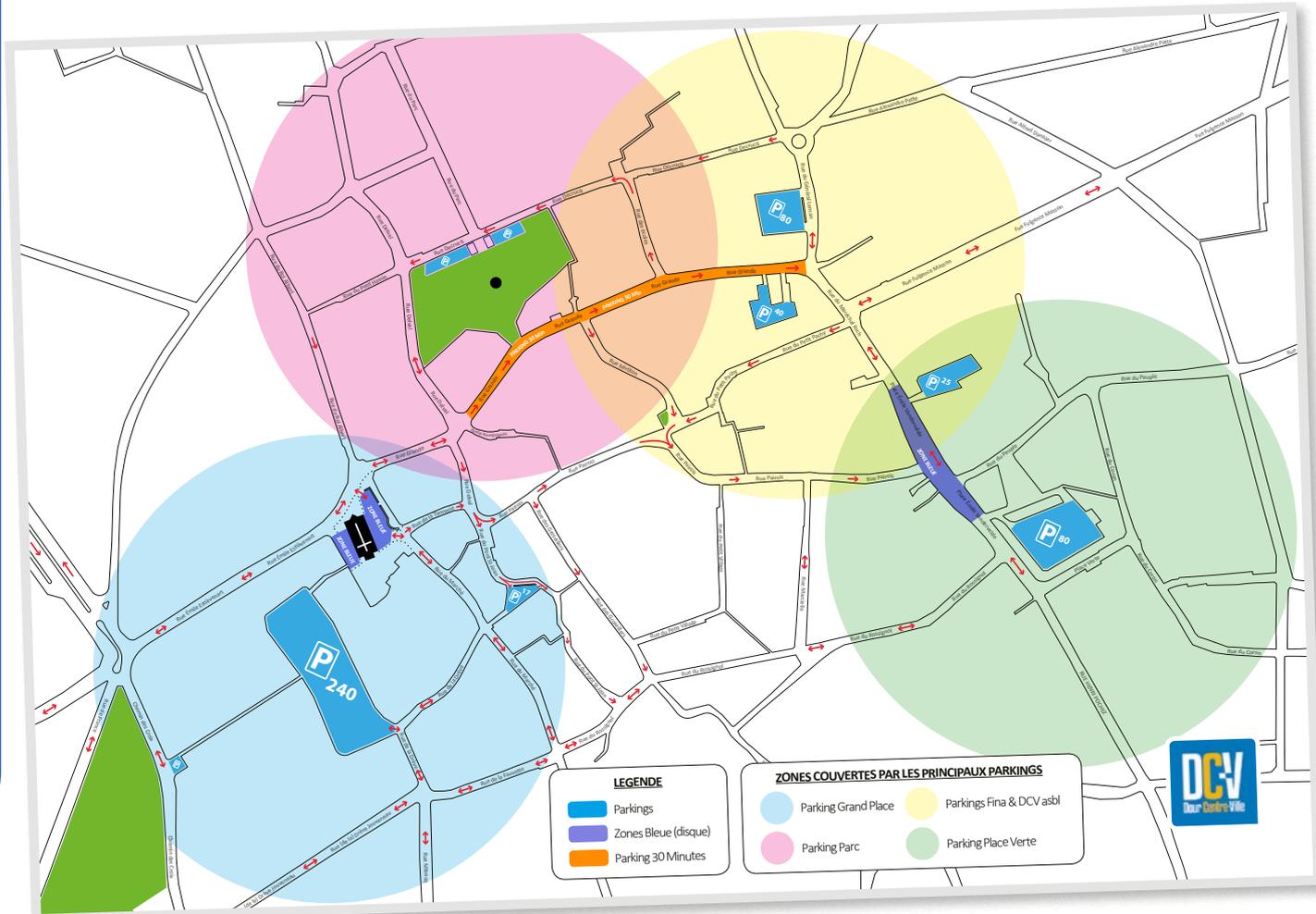
Je ne doute pas que tous ces aménagements vous permettront de réserver au maximum vos achats auprès de TOUS les commerçants et artisans de notre commune.

Faites leur confiance, vous n'aurez pas à le regretter.



Pierre CARTON

1^{er} Echevin en charge du développement économique et du plan communal de mobilité



 **Espace s.a.**
Assurances • Prêts • Immobilier

TOUTES ASSURANCES
CREDITS A LA CONSOMMATION
CREDITS HYPOTHECAIRES

Mettez-nous au défi !

Étude gratuite de votre dossier d'assurances

Quality Insurance Solutions



17 rue Grande - DOUR

Tél. : 065 65 65 65

Fax 065 65 65 66 - info@espace-assurances.be

SUR RENDEZ-VOUS

FSMA : 011856A

okineo

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ

KINÉSITHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE

Prise en charge rapide, urgente, efficace
même les weekends et jours fériés

CABINETS :

DOUR - COLFONTAINE - QUAREGNON
CUESMES - HONNELLES
et **NOUVEAU à MONS**

à **DOMICILE** également :
(région **Mons-Borinage** et **Honnelles**)



PRENEZ RENDEZ-VOUS

au **065 67 43 14** ou sur www.okineo.be



**OPTIQUE
POINT
DE VUE**



PLUS DE 200 NOUVEAUX MODÈLES :

KINTO

Clémence Margaux

etnia O.
BARCELONA

Silhouette

Oxibis
France

NOUVEAUTÉS SOLAIRES :

Ray-Ban **GUESS** **MOREL**

AUSSI POUR LES SPORTIFS



Julbo

VERRE UNIFOCAL
à partir de

30€*

VERRE PROGRESSIF
à partir de

99€*

GRAND CHOIX DE MONTURES

à partir de **99€**

ET TOUJOURS LE SERVICE QUALITÉ
18 rue Debast QUIEVRAIN
Tél. : 065 43 10 21

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00 - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

*Par verre - voir conditions en magasin.

Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

1. Seniors focus.

Pour tout renseignement : Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de Dour, Rue du Commerce, 143 à 7370 Elouges
– 065/69.10.19 ou 065/69.10.18

Vous avez 65 ans ou plus?



SENIOR FOCUS®

A ÉTÉ CRÉÉ POUR VOUS AIDER EN CAS
D'INTERVENTION DES SECOURS À VOTRE DOMICILE

**VENEZ RETIRER GRATUITEMENT
VOTRE KIT**

**DANS VOTRE BUREAU DE POLICE
OU VOTRE COMMUNE (DOUR,
HENSIES, HONNELLES, QUIÉVRAIN)**



2. Campagne Ruban Blanc: #cestquoilaviolence



Dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux violences intrafamiliales qui s'est déroulée du 23 au 27 novembre 2020, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention vous rappelle l'ensemble des aides et numéros à votre disposition pour vous venir en aide en cas de

violences ou de maltraitements au sein de votre foyer.

De plus, le service social du CPAS reste disponible au 065/45.08.90 ainsi que le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention au 065/69.10.19, et ce du lundi au vendredi de 8h à 16h.

En cas d'urgence immédiate:

Urgence: 112 1718 : Covid-19 Wallonie -
Pompiers: 100 Urgences sociales
Police: 101

Les autres services pouvant vous accompagner:

- Ecoute violences conjugales: Disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00: 0800/30.030
- Collectif contre les violences familiales: 04/223.45.67
- Zone de Police des Hauts-Pays: 065/75.15.90
- Ligne d'écoute SOS VIOL: 0800/98.100
- Service d'Assistance aux Victimes: 065/75.15.20
- Ligne d'écoute pour enfants: 103
- Centre de Prévention des violences conjugales et familiales: 02/539.27.44
- AMO Parler Pour Le Dire: 065/79.10.31
- ONE: 065/65.24.00
- Respect seniors: 0800/30.330
- Ligne d'écoute: 107

Les maisons d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants:

- La Consoude: Rue de la Citadelle 118, 7500 Tournai - 069/22 10 24
- V.I.F (Violences Intra Familiales): Rue du Joncquois 60, 7000 Mons - 065/39.72.70 - 065/84.84.07
- Terre Nouvelle: Rue de Menin 3, 7700 Mouscron - 056 34 62 85
- Maison Maternelle Fernand Philippe ASBL: Rue Saint-Ghislain 52, 6224 Fleurus - 071 81 25 07
- Solidarite Femmes et Refuge pour Femmes Battues Asbl: Rue de l'Olive 43, 7100 La Louvière - 064 21 43 33
- L'Espoir: Rue Ferrer 76, 7033 Mons - 065 34 00 15
- Kangourou: Rue Jules Escoyez 28, 7331 Baudour - 065 64 33 50

L'opération « masque 19 »:

Les femmes victimes de violences intrafamiliales peuvent demander de l'aide dans les pharmacies de l'entité douroise en utilisant le mot de code « masque 19 ». Les pharmaciens dourois s'engagent à fournir une aide graduelle. Le plus souvent, il s'agira d'aider la personne à se diriger vers les services psychosociaux compétents ou la Police.

Un temps pour Elle

MADO
et les Autres

Julie Guerlande

Signe
nature

C'est Beau
la Vie!

ANA SOUSA

sandwich_

MARIE MÉRO

TAIFUN

Betty Barclay

ZINDA

NeroGiardini

Artigli

Smashed Lemon

yest

GARCIA

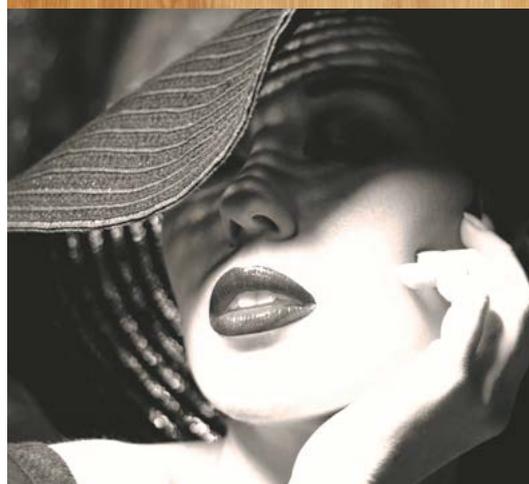
Faitness Shop

GERRY WEBER

LERROS

CISO
Size 42-56

Pause
Café



Vêtements Dames

de la taille 34 à 48

Chaussures

du 35 au 41

Accessoires,

sacs, foulards
et bijoux de fantaisie



Nouvelle Collection
Printemps/Été 2021

Au temps pour Lui



Vêtements hommes

de la taille S à XXXL

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h Fermé le dimanche et lundi

Rue des Alliés 122 - à FRAMERIES

Tél: 065 97 64 58

www.untempspourelle.be - f Un temps pour Elle - Au temps pour Lui

BRICO

BOUSSU

Rue des Chauffours 21

Tél. : 065 55 21 02

20

%*

**SUR
1 ARTICLE
AU CHOIX**

*Valable jusqu'au 31/03/2021 - Voir conditions en magasin.

Ouvert du lundi de 13h à 19h au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30

Plan de Cohésion Sociale



Wallonie

En cette période compliquée, les travailleurs sociaux du Plan de Cohésion Sociale restent à votre écoute! Des boules de Noël ont d'ailleurs été distribuées dans les quartiers afin de vous rappeler notre numéro de téléphone



Vous souhaitez être soutenu dans vos démarches de recherche de logement?

Comment remplir une candidature? Comment gérer un entretien téléphonique avec un propriétaire?

Un travailleur social vous reçoit uniquement sur RDV.

En partenariat avec le CPAS de Dour et le Logis Dourois

Été Solidaire



Les ateliers de recherche d'emploi



Besoin d'un coup de pouce dans vos recherches?

Réaliser un CV, rédiger des lettres de motivation, consulter les offres d'emploi du Forem et organiser sa recherche active d'emploi.

Les permanences "emploi" des mardis et des jeudis sont maintenues uniquement sur RDV dans les maison de quartier!

Les ateliers de recherche de logement



Tu as entre 15 et 21 ans, tu habites l'entité de Dour et recherches un job étudiant durant les vacances d'été?

Tu auras la possibilité de travailler durant 10 jours à raison de 7 heures par jour pour la commune (amélioration des quartiers, travaux d'embellissement des maisons citoyennes).

Comment postuler?

Tu dois juste envoyer un cv ainsi qu'une lettre de motivation et une attestation «student@work» (attestation pouvant être obtenue en ligne, à l'adresse internet suivante : <https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/>).

Tu auras également besoin de ta carte d'identité et ton code PIN pour les entretiens de sélection!!!

A adresser au plus tard pour le 30 avril 2021 (cachet de la poste ou date de l'accusé de réception faisant foi) au:

Plan de Cohésion Sociale à l'attention de Monsieur DE BRUYN Cédric, Grand Place 1. 7370 DOUR.

ATTENTION sous réserve des mesures sanitaires liées au Covid 19.



**« Se balader en nature et débarrasser les ordures »
du 21 mars au 4 avril 2021**



Les équipes du PCS de Dour, des Honnelles et de Quiévrain vous invitent à ramasser quelques déchets lors de vos promenades et d'envoyer des photos prouvant votre action au PCS de votre commune

Vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Les participants peuvent contacter le PCS qui organisera le ramassage avec la collaboration du service Environnement.

Une petite récompense sera offerte aux participants afin de les remercier pour leur action propre.

Stages de printemps pour les enfants de 6 à 12 ans



Du 6 au 16 avril 2021, on s'amuse dans les maisons citoyennes !

Activités tous les jours de 13h30 à 16h00 à la maison citoyenne Hyacinthe Harmegnies à Dour et à la maison de quartier d'Elouges.

Sous réserve des mesures sanitaires Covid

La caravane des générations



Vous souhaitez diffuser un message audio à votre maman dans votre quartier ? Contactez-nous et soyez attentif au passage de notre camping-car customisé...

**Parcours de "Land art" du 6 au 16 avril 2021
Parcours familial libre de +/- 5Km**



De l'art dans la nature et la nature de l'art...

Afin de valoriser les circuits pédestres, l'équipe du PCS (en collaboration avec le Centre culturel, la Bibliothèque de Dour, la MJ et l'ASBL l'Enfant Phare) vous propose de réaliser un parcours sous forme de jeu de piste avec un questionnaire.

Les questionnaires seront distribués à la demande et devront être apportés ou envoyés à la maison de quartier afin d'avoir votre récompense chocolatée.

Ne tardez pas à vous inscrire pour recevoir le circuit ainsi que le questionnaire.

Une question ? Une idée ? Un projet ? Les travailleurs sociaux de proximité sont à votre service

N'hésitez pas à nous contacter !

Chef de projet/assistante sociale : Virginie URBAIN

Assistante Sociale : Sandra DESCAMPS

Educateurs spécialisés : Kelly BOULARD, Cédric DE BRUYN.

✉ Rue du Commerce, 143 à 7370 Elouges

@ pcs.dour@gmail.com

☎ 065/69 10 18

☎ 0477/04 78 42

📘 club 7370 – Plan de Cohésion Sociale de Dour



SERVICE RAPIDE !

Ouvert toute l'année
de 7h à 12h et de 13h à 17h30

95, rue Aimeries - DOUR
Tél. : 065 659 250

Fax : 065 650 543 • dour.materiaux@skynet.be

BUCI

SERVICE APRÈS-VENTE
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES

**VENTE
ET RÉPARATION
D'ÉLECTROMÉNAGERS
AU MEILLEUR
PRIX !**



SIEMENS AEG BOSCH ASKO Whirlpool ZANUSSI

ROUTE DE VALENCIENNES, 19 | HORNU

065/77.00.38

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et samedi de 8h30 à 12h

LOCATION DE MACHINES ET OUTILLAGE

TOUT POUR • LA CONSTRUCTION

- **LE TERRASSEMENT**
- **LE JARDINAGE**
- ...

0471/266.839

DAVID HAUSSY
LOCATION
ROISIN

INFO@DH-LOCATION.BE

WWW.DH-LOCATION.BE

+32(0)471/266.839



NOUVELLE ADRESSE

Rue de la Machine à Feu à DOUR

Le mot de la Présidente

Cette année 2020 fut «particulière», la crise Covid a touché les citoyens Dourois.

Les services du Cpas se sont réorganisés et ont tous continué à répondre à vos demandes que ce soit par téléphone, par mail, ou sur rendez-vous.

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement les agents du Cpas et du home pour le travail accompli ces derniers mois. Consciente des difficultés rencontrées par les citoyens Dourois, l'équipe du cpas et moi-même sommes à vos côtés, aujourd'hui et demain pour traverser cette crise sans précédent. L'équipe est à votre écoute, dans un cadre bienveillant et en toute confidentialité pour répondre aux mieux à chaque demande individuelle.

N'hésitez jamais à prendre contact avec nous, ensemble nous pouvons trouver la solution la plus adaptée à votre situation. Conseiller, écouter, accompagner sont nos missions quotidiennes et elles ont encore plus de sens aujourd'hui, au travers de la crise que nous vivons.

Sachez que tous ensemble, travailleurs sociaux et moi-même, nous tenterons de faire un maximum pour vous garantir un avenir plus serein en vous aidant à surmonter les difficultés que vous rencontrez dans la vie.

Je vous souhaite à toutes et tous une année 2021 plus juste, plus solidaire et plus humaine !



Martine COQUELET
Présidente du CPAS



Covid 2019, le C.P.A.S peut vous aider!

Le C.P.A.S de Dour peut venir en aide aux citoyens Dourois fragilisés par la crise sanitaire.

Cette aide n'est pas limitée aux personnes qui ont déjà un dossier géré par le C.P.A.S., elle s'adresse à toute personne se trouvant dans une situation sociale difficile et ayant perdu une partie de ses revenus et de son pouvoir d'achat suite au Covid-19.

En conséquence, toute personne pouvant justifier d'une perte de revenu liée à la crise sanitaire est éligible. Par exemple: les indépendants, les travailleurs occupés à temps partiel, les travailleurs issus de l'économie collaborative. Même les

étudiants jobistes qui ont l'habitude de travailler pour payer les études peuvent y avoir droit.

Pour introduire une demande, le citoyen Dourois est invité à contacter le C.P.A.S. afin de prendre un rendez-vous. Une enquête sociale visant à analyser la situation financière et l'état de besoin sera réalisée.

Nos assistants sociaux restent à votre disposition pour analyser votre situation en toute discrétion et envisager l'aide pouvant vous être donnée. Ils peuvent également vous conseiller, vous aider pour certaines démarches administratives.

Plan grand froid!

Face à la résurgence de l'épidémie de Covid-19, le Plan Grand Froid s'est adapté au contexte de crise sanitaire pour garantir un accueil et un hébergement de qualité aux personnes fragilisées et en grande détresse. En cas d'hiver rigoureux, certaines personnes méritent une attention particulière. Le CPAS pourra dès lors prêter des convecteurs au gaz et orienter les demandeurs vers des lieux d'hébergement qui leur seraient adaptés.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter nos services et surtout, à signaler toute situation sociale qui vous semblerait problématique dans votre quartier ou votre entourage.

Sont également à la disposition de la population :

- l'abri de jour l'Escale – Chemin de la Procession, 31 à Mons 065/562.420
- l'abri de nuit – Rue Henri Dunant, 187 à 7000 Mons 065/347.674





LA TÉLÉVIGILANCE

LE BIP QUI SAUVE !

24H/24 - 7J/7

- Vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ?
- Vous risquez de tomber ?
- Vous êtes sujet à des malaises...

**LE SERVICE
DE TÉLÉVIGILANCE
VOUS OFFRE UNE
SOLUTION
SIMPLE ET FIABLE**

À PARTIR DE 16€ / MOIS

NOUVEAU SITE WEB
www.safsb.be



065.67.11.23

du lundi au vendredi de 8h à 16h30



**VOTRE BIEN-ÊTRE
ET VOTRE SÉCURITÉ,
NOTRE PRIORITÉ**

Le SAFSB c'est aussi :



Orthopédie protechnik

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve
Semelle - Chaise roulante - Aide à la mobilité, ...

www.orthopedieprotechnik.com

Près des Grands Prés

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

+32 65 84 52 28
+32 474 99 18 66

PARKING
FACILE & GRATUIT

info@orthopedieprotechnik.com



Prenez rendez-vous en ligne via notre site
www.orthopedieprotechnik.com



Ensemble, repoussons les limites ▶▶▶